

écaillures dans le vagin, des diastases dans la musculature du plancher pelvien.

Ce traumatisme dans la règle se répare tout seul ; mais cette règle comporte tant d'exceptions que nous ne pouvons pas citer d'autres organes sujets à autant de mutilations.

Ces mutilations ont pour effet de laisser la vulve béante, d'ouvrir le canal cervical, d'affaiblir les parois vaginales et le diaphragme qui ferme le détroit intérieur ; elles donnent lieu, en un mot, à des troubles permanents dans l'équilibre normal des organes génitaux.

L'infection, nous le savons, marche côte à côte avec le traumatisme ; elle s'insinue par toutes les issues qu'il lui a ouvertes. Qu'elle soit blennorrhagique, puerpérale ou simplement catarrhale, elle s'installera d'autant plus facilement dans les organes génitaux que ceux-ci sont plus exposés à présenter des solutions de continuité, des muqueuses en ectropion ou des surfaces irritées et dénudées de leur épithélium.

Quant aux tumeurs, les organes génitaux de la femme présentent, en raison même de leurs fonctions, une aptitude toute spéciale à faire du tissu.

Chaque mois, ils sont le siège d'une déperdition sanguine, leur revêtement épithélial s'exfolie et se reforme. Une fois la fécondation opérée, la matrice augmente de poids et de volume, et l'œuf qui, simple cellule au début, pèse à terme plusieurs livres, puise dans la circulation utérine les matériaux nécessaires à son accroissement. Qu'y a-t-il d'étonnant que ces organes prédestinés à l'hyperplasie et à la congestion physiologiques présentent aussi une tendance plus grande que d'autres aux proliférations cancéreuses, fibreuses ou kystiques.

J'ai débuté, messieurs, par ces considérations pour pouvoir d'emblée vous signaler l'importance d'une enquête minutieuse sur les antécédents morbides.

Il ne rentre pas dans le plan de ce cours de vous entretenir de l'étiologie des affections gynécologiques ; mais je ne voulais pas vous parler de manœuvres opératoires et exploratrices sans vous avoir rappelé qu'il ne faut jamais procéder à l'examen physique d'une malade, à plus forte raison à une opération quelconque, sans avoir épuisé toutes les sources de renseignements sur les antécédents morbides. Il faut laisser parler le sujet et le questionner de telle façon que nous sachions quelles ont été l'origine et l'allure de l'affection dont elle se plaint.

Après une enquête bien conduite, le diagnostic est en général déjà indiqué, sinon entièrement posé.

Heureusement qu'il en est ainsi, car l'exploration physique des